

**RIVETS TUBULAIRES 2 PIECES
HORS SELECTION PRIORITAIRE**

Page 1/2

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

Les rivets dont les numéros figurent dans le présent document sont conformes à la norme C23 7240.
Ils ne doivent cependant être adoptés pour de nouvelles études qu'en cas **d'impossibilité** d'utiliser les numéros prioritaires donnés par cette norme.

d	L	Matière	Revêtement	NUMERO	
				Rivet simple	Rivet double
3	8	Acier	Laqué noir	79 03 072 058	79 03 072 102
3	8	Laiton	Laqué noir		
3,5	12	Laiton	Z5FN	79 03 072 105	
3,5	12	Laiton	Cr I-1	79 03 072 103	

1.HISTORIQUE ET DOCUMENT CITES

1.1.HISTORIQUE

1.1.1.CREATION

- OR: 01/07/1981 - CREATION DE LA NORME.

1.1.2.OBJET DE LA MODIFICATION

- A: 13/12/1996 - REPRISE SOUS IDEM.
-

1.2.DOCUMENTS CITES

1.2.1.DOCUMENTS PSA

1.2.1.1.Normes C237240.

1.2.1.2.Autres

1.2.2.DOCUMENTS EXTERIEURS

1.3.EQUIVALENT A :

1.4.CONFORME A :

1.5.MOTS CLEFS